

OURY GOLDMAN*

Savoirs fragmentés ? De la connaissance de l'Amérique par sa matérialité dans la France du XVI^e siècle

Avant de conclure son ouvrage relatant son périple en Méditerranée orientale, effectué entre 1547 et 1549, le voyageur et naturaliste Pierre Belon du Mans consacre une dernière section de son livre aux plantes et aux animaux singuliers disponibles sur le marché de Constantinople (Belon du Mans 1554, fl. 208-211v.). Dans cet ultime chapitre, l'animal qui conclut l'ensemble du livre – et que représente la dernière illustration – s'avère être, de manière surprenante, un mammifère américain : le tatou. Si le naturaliste se permet d'évoquer cet animal étranger aux régions orientales dont il brosse le portrait, c'est qu'il a pu l'observer « apporté de la Guinée, & de la terre neuve » dans les boutiques de la capitale ottomane. Pour être exact, Belon n'a pas eu affaire à l'animal vivant, mais à un fragment de celui-ci : sa carapace. C'est en raison de sa « dure escorce » et de ses « larges escailles » qu'il est en effet possible « d'oster sa chair », de le transporter « en si loingtain pays [...] sans rien perdre de sa naisve figure ». À partir de cette unique partie disponible, Belon du Mans propose une « peinture du Tatou » sous la forme d'une gravure figurant l'animal reconstitué à partir de sa carapace, accompagnée d'une description de ses caractéristiques¹. La carapace observée endosse le rôle de fragment, dès lors qu'elle constitue un morceau dissocié d'un animal mais qu'elle permet en même temps de reconstituer un tout en donnant à voir la « figure » de l'ensemble d'une espèce. À partir d'un échantillon matériel d'un animal déterminé, le voyageur français propose une description et une illustration censées fournir un modèle pour identifier n'importe quel tatou.

* Ecole des Hautes Études en Sciences Sociales, CRBC-CAK, France.
E-mail: oury.goldman@gmail.com.

1 Pour une analyse des modalités de description du tatou par Belon mises en regard d'autres procédés similaires déployés dans les écrits français évoquant les nouveaux mondes (Masse 2009, 153-158).

Outre cette présence matérielle sur les étals du marché stambouliote – rendue possible tant par les caractéristiques physiques de l’animal que par les circuits globaux de diffusion des biens alors en constitution (Gerristen et Riello 2016) – Belon justifie le passage consacré au tatou par l’absence de connaissance par les « anciens » des régions desquelles est apporté le mammifère. En outre, le voyageur mentionne que ces différents éléments expliquent l’existence « commune en plusieurs cabinets » de la carapace du tatou, renvoyant à l’existence documentée de la carapace de l’animal dans les cabinets de curiosités qui se constituent alors en Europe (Schnapper 1988 ; Shelton 1994 ; Yaya 2008). Progressivement, le tatou – un des multiples animaux « nouveaux » de l’Amérique aux yeux des Européens – endosse le rôle d’allégorie et d’emblème de l’ensemble du Nouveau Monde (Martin 2005). La carapace du tatou fonctionne alors comme un fragment à plusieurs niveaux, car d’un morceau de la vaste faune américaine, elle se transforme en raccourci de l’ensemble d’un continent dont la particularité est justement d’apparaître comme un espace aux dimensions et contenus encore largement ignorés des Européens. En ce sens, la carapace du tatou se situe bien dans la catégorie des « singularités » sur laquelle l’ensemble du traité de Belon est construit, comme le signale son titre. Dans l’épistémologie de la Renaissance, la singularité (proche de la merveille) se caractérise par sa rareté et ses qualités exceptionnelles justifiant l’attention dont elle fait l’objet, tout en pouvant servir paradoxalement de condensé du monde dès lors qu’elle concentre, dans le particulier, les principes de l’ensemble de l’ordre naturel (Céard 1977). La position finale assignée à la description du tatou dans l’ouvrage de Belon signale son extériorité au monde méditerranéen auquel le livre est consacré, mais participe à mettre en valeur son caractère singulier et exceptionnel, et à le rendre d’autant plus remarquable.

Pour autant, la recomposition d’une représentation complète de l’animal à partir d’un de ses morceaux ne va pas sans poser question aux contemporains de Belon. Dès 1554, un an après la parution de l’ouvrage du voyageur français, le naturaliste suisse Conrad Gessner insère une description et une illustration du tatou dans son traité consacré aux animaux (Asúa et French 2005, 193). S’il reprend à son compte la description du Français sur la carapace et sa transportabilité, il corrige la caractérisation des autres parties de l’animal, comme son museau ou ses orteils griffus que Belon du Mans avait représentés en forme de sabot. Gessner propose une description corrigée et une illustration alternative de l’animal, basées à la fois sur un dessin et une carapace de tatou obtenus par l’intermédiaire d’un apothicaire d’Ulm, mais aussi sur d’autres sources livresques². Gessner refuse l’opération qui consiste à reconstituer un tout à partir d’un seul morceau de l’animal, et cherche à croiser plusieurs sources et supports d’informations – textuelle, iconographique et matérielle – pour proposer une description complète d’un *specimen*,

2 Parmi ses sources, se trouvent les traités de Girolamo Cardano et Jules-César Scaliger publiés dans les mêmes années, eux-mêmes basés sur la description textuelle fournie par les historiens castillans Gonzalo Fernández de Oviedo et Francisco López de Gómara (Asúa et French 2005, 186-188).

c'est-à-dire une représentation pouvant faire office de référence pour l'ensemble d'une espèce, à un âge où cette catégorie était encore loin d'être fixée (Kusukawa 2011 ; Lacour 2014, 252-295). Gessner renvoie la présentation du tatou de Belon vers un autre aspect relatif à son caractère fragmentaire, à savoir son incomplétude, dès lors que le voyageur français se base sur la seule partie matérielle de l'animal qui a pu être transportée jusqu'aux marchés ottomans. Bien que certaines sources indiquent la présence de tatous vivants en Europe (Beusterien 2020, 115-172)³, sans se rendre aux Amériques, peu d'Européens pouvaient faire l'expérience de l'animal encore en vie (George 1985, 179-187). La recherche d'une juste description et représentation du tatou par les érudits du XVI^e siècle rend compte à la fois des opportunités et des limites de la construction du savoir sur les réalités américaines par un de ses fragments.

Le traitement par Belon du tatou, et ses reprises ultérieures, condensent les enjeux liés à la circulation des réalités américaines et à leur transformation en support de savoir dans la France du XVI^e siècle. La description du voyageur français s'éclaire à la lueur des circuits globaux de diffusion des biens américains, s'articule à leur présence matérielle dans de multiples lieux (marchés, cabinets de curiosité, livres), et à leur transformation en support textuel et iconographique de connaissance dont la circulation est assurée par les réseaux européens du livre et de l'érudition. Le passage sur le tatou rend également compte des phénomènes de contingence relatifs à la connaissance de l'Amérique par certaines de ses réalités matérielles, dès lors que ce savoir dépend des opportunités et limites des connexions entre différentes parties de l'Europe et du Nouveau Monde. Si certains Européens ont physiquement fait l'expérience du terrain américain, une grande majorité d'entre eux n'a eu accès à l'Amérique que par des biens et denrées divers – richesses minérales, plantes et animaux, objets manufacturés, etc. La circulation de ces commodités a permis à d'autres Européens d'éprouver une certaine expérience de l'Amérique sans quitter les limites du Vieux Monde. Un des terrains intéressants pour étudier les conséquences de cette médiatisation en partie contingente des réalités américaines dans la construction de savoirs sur le Nouveau Monde, s'avère être la France du XVI^e siècle, pourtant longtemps décrite par l'historiographie comme peu préoccupée par l'horizon américain – du moins en dehors des espaces du continent où le royaume avait alors des intérêts. En effet, à défaut de réussir à établir des bases coloniales stables et durables sur le sol américain, le royaume de France entretient des liens commerciaux denses avec plusieurs parties des côtes atlantiques américaines, du Canada jusqu'au Brésil. Dès lors, les recherches ont eu tendance à se focaliser prioritairement sur ces espaces en lien « direct » avec la présence française aux Amériques, et elles ont pu évacuer la mise en contact de certains acteurs en France avec d'autres objets rapportés en Europe depuis les

3 Francisco López de Gómara prétend qu'Hernan Cortès aurait présenté en 1528, à son retour en Espagne, des tatous vivants en spectacle, tandis que Belon indique que certains étaient présents vivants en France : « [le tatou] est une espèce de Pourceau, ayant jambes, pieds et museau de mesme : car on l'a déjà veue vivre en France, et se nourrir de grain et de fruicts » (Belon du Mans 1554, fl. 211).

possessions ibériques en Amérique. Certains de ces objets sont transportés directement de la péninsule Ibérique vers le royaume de France, tandis que d'autres sont observés sur d'autres terrains où ils circulent, à l'instar des Pays-Bas (Werner et Verbeckomes 2015) ou de l'Italie (Horodowich et Markey 2017), et même de l'Orient méditerranéen comme le prouve le témoignage de Belon du Mans. L'article interrogera alors la manière dont ces morceaux de réalités américaines sont passés par une série de processus de médiations qui ont façonné la manière dont ils ont été intégrés dans le cadre français et qui ont participé à la construction des savoirs sur l'Amérique depuis l'Europe. La saisie du Nouveau Monde par sa matérialité interroge la manière dont différents fragments (d'une espèce, d'un territoire, etc.) du monde naturel et humain peuvent servir de support à la transformation d'une connaissance partielle en un savoir cohérent et élargi, sur un espace dont la particularité est d'être encore largement méconnu par les Européens.

Présences matérielles des Amériques dans la France du XVI^e siècle

Dans les années et décennies qui suivent la « découverte » de l'Amérique, les Espagnols et les Portugais – ou plutôt les acteurs qui agissent sous le patronage des souverains ibériques – ne sont pas les seuls à traverser l'Atlantique et à établir des relations avec les rivages américains (Vidal et Havard 2014, 32-66). Dans le cadre du royaume de France, et ce jusqu'à la fin du XVI^e siècle, ces opérations se font à l'initiative de marchands, de navigateurs et de pirates. À l'exception de quelques expéditions d'exploration ou de colonisation, la couronne ne fournit souvent qu'un soutien indirect, voire tâche d'empêcher ces activités pour ne pas froisser les souverains ibériques (Julien 1948). Cet engagement français se déploie prioritairement en direction de certaines zones américaines spécifiques, telles que l'île de Terre-Neuve et les rivages du Canada (Turgeon 2019), une large bande côtière du Brésil (Vidal 2000 ; Bonnichon 2011) et dans une moindre mesure, la mer des Caraïbes. Le profil des acteurs engagés dans ces opérations transatlantiques et l'échec des tentatives durables d'installation coloniale au Canada (1541-1543), dans la baie de Guanabara au Brésil (1555-1560) ou en Floride (1562-1565), expliquent en partie que les relations avec l'Amérique aient été marquées par la prédominance des questions commerciales. L'engagement « français » – ou plutôt celui des acteurs opérant depuis le territoire du royaume – en Amérique suscite une première approche fragmentée de la réalité américaine. Cet état de fait ne diffère cependant qu'en partie de l'engagement ibérique au Nouveau Monde, qui, pour sembler plus cohérent et uniforme territorialement, relève en réalité d'une logique d'installation en archipel.

À la géographie de la présence française en Amérique répond une géographie française polarisée et hiérarchisée des espaces du royaume impliqués dans ce déploiement. Dans cette géographie, la province normande – et plus spécifiquement la Haute Normandie et le système fluvial de la Seine – joue un rôle déterminant (Mollat 1977 ; Brunelle 1991 ; Wintroub 2017 ; Brumont 2018). Les ports de Rouen, de Dieppe, d'Honfleur ou du Havre animent une grande partie des expéditions maritimes et commerciales

en direction de l'Amérique, même si les financements impliquent souvent des banquiers lyonnais ou des marchands parisiens. De larges pans de la façade océanique du royaume, depuis la Bretagne (Guillorel 2018) jusqu'à Saint-Jean-de-Luz, en passant par Nantes, La Rochelle (Trocmé et Delafosse 1952) ou Bordeaux (Bernard 1968), ne sont pas pour autant restés à l'écart. Même s'il existe des formes de rivalité entre les villes portuaires ou entre différents acteurs, de multiples liens unissent les territoires et leurs habitants. Des marins bretons servent sur les navires affrétés par des marchands normands, de même que ceux de la Saintonge proposent leurs services aux armateurs rochelais ou bordelais (Seguin 1999). Du reste, toute lecture « nationale » achoppe sur les limites des interprétations qui prennent pour focale la seule échelle politique, tant les compositions des équipages comme de ceux qui financent les expéditions en direction des Indes (même pour les navires portugais ou espagnols) échappent à toute segmentation nationale. Sur les navires qui quittent les ports du royaume de France, les marins proviennent parfois de régions limitrophes, Pays Basque ou Flandres, pour lesquelles la souveraineté du roi de France se situe dans une zone grise et disputée avec d'autres puissances. En outre, les opportunités économiques et politiques offertes par ces expéditions permettent d'attirer des experts de la navigation et autres explorateurs en provenance d'autres zones de l'Europe, notamment des Portugais et des Italiens (Matos 1962 ; Beck 2000). Ces individus arrivent parfois après avoir acquis une expérience américaine préalable et participent à la circulation des savoirs sur l'Amérique entre le royaume de France et la péninsule ibérique. Au-delà des seuls hommes qui s'embarquent sur l'océan Atlantique, le financement des opérations implique aussi des réseaux qui dépassent le cadre du royaume, avec la participation de marchands d'Anvers ou de firmes italiennes par l'intermédiaire de leurs succursales à Lyon, Rouen ou Bordeaux (Coornaert 1961 ; Allaire 2008). En somme, la présence « française » en Amérique ne peut se comprendre sans prendre en compte un cadre européen plus élargi, où des acteurs variés interviennent à des échelles emboîtées.

Depuis l'Amérique et jusqu'aux ports du royaume, de nombreux biens sont transportés, avec des produits prédominants pour chaque espace de l'échange. Dans les eaux nord-américaines, les produits de la pêche, notamment la morue, dominent, au cours du XVI^e siècle ; avant la montée en puissance, pendant le dernier tiers du siècle, des fourrures de castor utilisées dans la production de chapeaux en feutre (Allaire 1999). Du Brésil arrive surtout le « bois de Brésil », recherché pour ses qualités tinctoriales, qui a donné par métonymie son nom à l'ensemble du territoire (Brettahauer, Maneuvrier et Daeffler 2019). L'association d'un lieu à un produit qui le convoque constitue d'ailleurs une constante des écrits sur les lointains (Masse 2006), selon un processus où un élément singulier d'un espace permet d'en évoquer le tout. Ainsi, dans un des premiers recueils français compilant les vêtements et les habits des peuples du monde, le *Recueil de la diversité des habits* publié une première fois en 1562, avant une réédition en 1564 (Paresys 2006), le quatrain qui accompagne la gravure consacrée au « Bresilien » indique :

L'homme du lieu auquel le Bresil croist.
 Est tel qu'icy, à l'œil apparroist,
 Leur naturel exercice l'applique
 Coupper Bresil, pour en faire trafique.
 (Desprez 1564, « Le Bresilien » non paginé)

La centralité du commerce du bois de Brésil pour les Français s'illustre par la fréquence et les détails avec lesquels il est représenté dans une série de cartes manuscrites monumentales et richement décorées produites en Normandie, principalement entre les années 1530 et 1560. Cette production a pour centre le port de Dieppe, conduisant certains historiens à parler d'« école de Dieppe », même si d'autres lui préfèrent le terme d'« atelier normand », afin de souligner l'implication d'une large partie de la province normande dans l'élaboration, la confection et la décoration de ces cartes parmi les plus luxueuses du XVI^e siècle (Toulouse 2007 ; Van Duzer 2015). Souvent conçues comme des cartes de prestige à destination des élites politiques afin d'obtenir leur patronage, elles déploient toute une iconographie souvent centrée, pour l'espace américain, sur les transactions entre Amérindiens et Français. Par rapport aux cartes portugaises, les éléments associant ces populations à des signes de « sauvagerie » – notamment l'anthropophagie – sont bien moins présents, comme pour souligner les possibilités d'échanges et d'alliances avec elles (Davies 2012). Ces figurations rendent compte des modalités principalement commerciales des interactions entre les populations amérindiennes et les acteurs du royaume de France, qui résultent avant tout de la précarité de la présence française en Amérique plus qu'elles ne dénoteraient un rapport plus pacifique des Français à l'expansion coloniale. Outre ces cartes, la centralité du commerce du bois de Brésil dans le rapport que les Normands entretiennent avec les côtes américaines de l'Atlantique sud explique que cet échange affecte aussi la physionomie urbaine (Wintroub 2017, 35-62) et l'architecture⁴, la vie civique et festive⁵, les sociabilités intellectuelles et culturelles de la province⁶. La présence décuplée de signes qui renvoient au commerce du bois Brésil permet à de multiples individus de rentrer en contact avec un morceau physique d'Amérique – qui en vient métonymiquement à figurer l'ensemble de l'espace duquel il provient, voire à assurer le rôle de signifiant de l'ensemble d'un continent.

Aux côtés de ces quelques produits phares, les bateaux pouvaient ramener maints échantillons de la flore et de la faune américaines, vivants ou morts, entiers ou morcelés,

4 À Rouen se dressait jusqu'au XIX^e siècle un hôtel particulier, surnommé l'hôtel du Brésil, exhibant des bas-reliefs en bois sculptés vers 1530-1550 et représentant le commerce du bois de Brésil avec les population Tupi (Buono 2016).

5 En 1550, à l'occasion de l'entrée royale du roi de France Henri II à Rouen, les élites de la ville organisent une « fête brésilienne » destinée à le convaincre de soutenir l'engagement normand en direction des côtes brésiliennes (Wintroub 2001 ; Perrone-Moisés 2008).

6 La vie culturelle normande était notamment marquée par des concours poétiques annuels, « les Puys », qui fourmillent de références à l'univers de la navigation, avec parfois des évocations du commerce du bois du Brésil (Wintroub 2017, 72-91 ; Szeliga 2003).

à l'instar des perroquets ou de leurs plumages, des singes, des carapaces de tatous ou des peaux de jaguar et autres félins. En 1531, le navire *La Pélerine*, financé par des armateurs de Marseille, se rend sur les côtes du Brésil, au niveau de l'État du Pernambouc actuel, pour tenter d'établir une implantation sur l'île de São Aleixo. Soixante-dix hommes sont laissés dans le fort – et massacrés par les Portugais en décembre 1531 – tandis que le navire commandé par le baron de Saint-Blancard repart vers la France. En août 1531, déjà engagé en Méditerranée, le navire est pillé par des Portugais. Cette attaque déclenche une protestation juridique du baron de Saint-Blancard, qui donne la composition de sa cargaison : outre cinq mille quintaux de bois de brésil, le navire aurait été chargé de trois mille peaux de « léopard » et d'autres animaux, de six cents perroquets et de trois cents singes, ainsi que des semences, minéraux et huiles médicinales diverses (Guénin 1901, 44-45). L'échange d'animaux est également représenté sur les cartes de l'« école de Dieppe » où il fonctionne comme un des dispositifs clés dans le système rituel et symbolique permettant aux Européens et aux Amérindiens de sceller leur collaboration et alliance. Dans le recueil des habits de Desprez, la figure de la « Bresilienne » est associée à l'échange de singes et de perroquets :

Les femmes là, sont vestues ainsi
 Que ce pourtrait le montre & represente,
 Là des Guenons, & Perroquetz aussi,
 Aux estrangers elles mettent en vente
 (Desprez 1564, « La Bresilienne » non paginé)

Outre ces fragments du monde naturel américain, les navires français transportaient également des éléments des cultures matérielles des populations amérindiennes – hamacs, armes, etc. – qui subissaient aussi un processus de décontextualisation et de relocalisation afin de pénétrer dans les cabinets de curiosité et les collections des élites européennes.

Il ne faudrait pas pour autant réduire les présences matérielles des Amériques en France au XVI^e siècle aux seuls circuits mis en place depuis le royaume de France. En dépit des conflits et tensions qui structurent les rapports de ce dernier au royaume portugais, et encore davantage face aux guerres qui l'opposent aux Habsbourgs, les échanges n'ont que rarement été interrompus de manière totale en raison de l'interpénétration des économies (Saupin et Priotti 2008). Si ces échanges commerciaux ne concernent pas en priorité des biens exotiques, les ports français constituent une destination de certains produits américains, à l'instar des métaux précieux, du sucre ou de certaines substances médicinales (Bottin 1995 ; Martin et Villeret 2018). Comme pour les biens en provenance de l'« Amérique française », toute une série de circuits permet ensuite l'acheminement des produits depuis les ports jusqu'aux villes intérieures du royaume. En complément, d'autres modalités de ventilation de la matérialité ibéro-américaine vers le royaume de France existent, l'une pacifique au moment de l'envoi de cadeaux précieux

(pierres ou animaux notamment) lors des trêves ou des alliances matrimoniales conclues entre les puissances ibériques et françaises⁷, l'autre plus conflictuelle lors des prises de navire effectuées par des corsaires ou des pirates⁸. En retour, des biens américains rapportés par les navires français se retrouvaient disséminés dans une grande partie de l'Europe par ces mêmes modalités de circulation : les réseaux commerciaux, les échanges diplomatiques ou les prises de navires⁹.

L'Amérique commence à se faire saisissable par sa matérialité dans le royaume de France au XVI^e siècle, même si sa présence reste encore restreinte, parcellaire et inégalement distribuée dans le corps social et dans l'espace du royaume. Depuis la France, l'observation de l'Amérique par ses réalités possède donc un faciès particulier au regard d'autres espaces européens comme les Flandres ou l'Italie par exemple, aspect qui rend compte des différentes modalités de mise en connexion. Toutes ces possibilités, même limitées, de mise en contact matériel avec des fragments d'Amérique façonnent les savoirs produits sur le Nouveau Monde dans la France de la Renaissance et participent à en re-construire une forme de cohérence.

Opportunités et contraintes dans la production médiatisée des savoir sur l'Amérique

Afin de saisir les modalités par lesquelles la matérialité américaine médiatise un certain type de savoir sur le Nouveau Monde, les écrits de Pierre Belon du Mans peuvent servir de point d'observation fécond. En effet, si Belon est resté célèbre pour son voyage en Méditerranée orientale, celui qui fut garçon-apothicaire, puis pharmacien auprès de puissants évêques et cardinaux français, a connu une vie marquée par d'innombrables déplacements en Europe et dans le royaume de France¹⁰. Cette mobilité a été au fondement

7 Il est possible que lors du mariage de François I^{er} en 1530 avec Éléonore d'Autriche, veuve du roi portugais Manuel I^{er}, celle-ci ait apporté certaines pierres précieuses des « Indes », notamment occidentales, listées par la suite dans les collections royales. Dans un inventaire de 1560, on trouve en tout cas plusieurs « esmerauldes du Perou » (Lacroix 1856, 343, 449, 451). Quant aux animaux, si les souverains français en reçurent en cadeaux, il est difficile de trouver la trace d'espèces spécifiquement américaines. Quoi qu'il en soit, le don d'animaux exotiques était un cadeau diplomatique de choix des souverains ibériques pour honorer leurs alliés ou parents dans toute l'Europe (Jordan-Gschwend et Pérez de Tuleda 2010).

8 En 1521, le corsaire/pirate Jean de Fleury met ainsi la main sur une partie du butin pillé dans le palais de Moctezuma que Cortès avait envoyé en Espagne pour appuyer ses conquêtes méso-américaines. À partir du milieu des années 1560, La Rochelle devient un centre actif de piraterie, encouragée par les autorités protestantes pour affaiblir l'Espagne et financer leur cause au moment des guerres de Religion. Sur ce sujet, voir les différents travaux de Mickaël Augeron.

9 Le 29 novembre 1534, un certain Jehan de Moucheau informe par lettre l'aristocrate anglaise Honor Grenville de l'envoi de trois singes en provenance du Brésil pour en faire des animaux de compagnie. Un marchand de Rouen est chargé de les apporter à Calais où l'aristocrate vit avec la lettre expliquant le traitement qu'il faut leur réserver : « These animals only eat apples, small nuts and almonds, and they must not be given anything to drink but a little milk, warmed up. The large animal must be kept near the fire, and the little ones must be hung up at night near the chimney, in their *boite* (?) *de nuit*, but by day they should be taken out » (Gairdner 1883, 550-560).

10 La biographie de Belon du Mans est en grande partie fondée sur ses écrits, dont sa *Cronique* manuscrite (Barsi 2011). Pour une biographie classique qui fait encore autorité (Delaunay 1926). Pour la place de Belon du Mans

de son ascension sociale, de son approfondissement de ses connaissances dans l'histoire naturelle, et de sa légitimité à écrire et publier plusieurs traités naturalistes consacrés aux oiseaux, aux animaux aquatiques et à la culture des plantes. Or, dans ses écrits, Belon ne prétend pas décrire l'ensemble des espèces qui pourraient être connues par le biais de multiples sources (livresques, orales, personnelles) mais prétend s'en tenir à celles dont il a pu faire l'expérience concrète. Cette apparente restriction – qui cache en réalité le recours, comme maints érudits de son temps, à d'autres ressources que celles de l'autopsie personnelle – n'équivaut pourtant pas à une limitation, puisque par l'intermédiaire des circulations de biens et de spécimens, il peut entrer en contact avec des espèces étrangères aux lieux qu'il côtoie. Ainsi, il remarque à plusieurs reprises la disponibilité de certains fragments d'espaces lointains à son lectorat. Dans le dernier ouvrage publié de son vivant, *Les Remonstrances sur le default du labour et culture des plantes*, publié en 1558, il indique que « le gaiac et le bresil, et autes apportez de loin » sont désormais « en si quotidien usage » (Belon du Mans 1558, fl. 51), et plus loin rapporte leur prix désormais abordable :

qui croirait que [...] Gaiac venant des terres neusves, le Bresil, & maints autres choses apportées de si loing, deussent estre à si bon marché, qu'on en ait la livre pour une piece de pain ? (Belon du Mans 1558, fls. 58v.-59)

Cette accessibilité permet d'élargir le nombre d'espèces connues par l'intermédiaire des navires revenant de navigations lointaines, notamment américaines. Au XVI^e siècle, les traités de Belon offrent ainsi parmi les descriptions les plus nombreuses et complètes d'espèces américaines dans des écrits originaux en français, donc sans compter les traductions d'œuvres venant d'autres espaces européens.

Au sujet des perroquets, Belon rapporte leur connaissance dès l'Antiquité par l'intermédiaire de références à Pline et à Aristote, mais fait remarquer l'accroissement du nombre et du profil de cette catégorie d'oiseaux désormais entrés dans la sphère de connaissances de ses contemporains :

Nous connaissons maintenant plus d'especes d'oyseaux, venants des pais loingtains, qu'on ne faisoit anciennement : car la terre a esté beaucoup plus frequentee par navigations, qu'elle n'estoit anciennement : comme il appert par diverses especes de Papegaux, qui nous sont maintenant apportez tant du Bresil, que d'ailleurs. (Belon du Mans 1555a, 296)

Par ce moyen, Belon peut à la fois continuer à proclamer que ses écrits ne rassemblent que des descriptions d'espèces dont il a pu faire une expérience, tout en participant aux projets encyclopédiques et totalisants qui caractérisent les publications naturalistes à une époque où l'histoire naturelle se configure comme une branche déterminante

dans le contexte des savoirs naturalistes, voir les précieuses introductions précédant les éditions critiques des traités zoologiques de Belon du Mans par Philippe Glardon.

de l'investigation savante (Findlen 2005 ; Glardon 2006 ; Bourguet et Lacour 2015). Cette manière d'articuler l'expérience sensible et l'évocation de réalités lointaines traverse d'autres écrits naturalistes où leurs auteurs cherchent à tirer partie des ressources des lieux qu'ils fréquentent pour observer et présenter des connaissances sur des espaces dont ils ne peuvent faire qu'une expérience médiatisée et fragmentaire (Pardo-Tomás et Andretta 2017). Malgré l'expérience parcellaire et géographiquement délimitée du monde naturel à laquelle Belon est confronté, l'accès matériel à des morceaux de faune et de flore américaines ramenés par les différents réseaux de leur mise en circulation leur permet d'être intégrés dans les traités récapitulatifs de la nature. Belon ne leur ménage d'ailleurs pas de place spécifique dans ses écrits, dès lors que ces plantes et animaux ne sont pas regroupés par provenance géographique mais distribués selon les typologies générales de classement de la flore et de la faune. Cette répartition contribue d'autant plus à fragmenter leur présence qui se dilue dans les centaines de pages que ces traités déploient. En outre, les formes de la disponibilité matérielle des plantes et animaux américains en France ont une conséquence sur les savoirs disponibles à leur sujet et sur les choix iconographiques du naturaliste français. Dès lors que ses contemporains peuvent observer des perroquets aux plumages, tailles et origines multiples, et « lesquels estants si cogneuz », Belon décide de ne donner le « portrait » que de deux de ces oiseaux, un « grand et [...] un petit » (Belon du Mans 1555a, 296-297). La pénétration, au milieu du XVI^e siècle, de ces différentes variantes de perroquets est jugée par Belon suffisamment accomplie pour qu'il ne juge pas nécessaire de donner une représentation exhaustive de ceux-ci, mais seulement un échantillon.

La prétention de Belon à n'évoquer que les plantes, arbres ou animaux dont il dit avoir une connaissance matérielle explique la surreprésentation des espèces identifiées comme venant de régions américaines avec lesquelles les Français entretiennent des contacts nourris. Ainsi, même s'il mentionne de manière plus ou moins implicite que ces espèces peuvent être communes à plusieurs espaces américains, il met en avant le référent spatial brésilien, comme pour le gaïac ou les perroquets précédemment cités. Le terme « Brésil » est celui qui revient le plus fréquemment dans ses écrits sur les espèces lointaines et nouvelles (Teixera et Papavero 2014). Certaines de ces réalités naturelles ont pu être observées vivantes, comme l'« arbre de vie » ramené du Canada et transplanté dans une partie du jardin royal de Fontainebleau que Belon a fréquenté (Belon du Mans 1553, fls. 13, 21v. ; Belon du Mans 1558, fl. 59). Cependant, une immense majorité n'est disponible que par fragments, à la faveur de multiples opérations transformant les spécimens à chaque étape de leur parcours. Cette présence partielle s'explique par les circuits principalement commerciaux d'acheminement. Belon se montre conscient du rôle de l'activité commerciale dans cette possibilité d'accès matériel aux ressources du monde :

Et donnons cest honneur au trafic de marchandise, que luy devons referer tout ce que nous avons de singulier des loingtains parties du monde ? (Belon du Mans 1554, fl. 40v.)

La fréquence avec laquelle Belon associe sa connaissance des différentes espèces américaines par le biais de leur transformation en « commodités »¹¹ s'explique par sa fréquentation assidue des lieux de commercialisation de ces singularités, comme les marchés, les foires ou les ports. Sa familiarité avec les ports normands actifs dans ce commerce, tels que Rouen, le Havre, Dieppe ou Honfleur, se lit à travers leur mention répétée dans ses écrits et leur insertion dans sa gamme comparative¹². Sa connaissance des milieux maritimes découle de ses nombreux déplacements, mais aussi de son enfance en grande partie passée en Bretagne. Dans ses ouvrages, Belon s'identifie à plusieurs reprises à un habitant de la « coste océane », c'est-à-dire atlantique, alors même qu'il signe ses écrits depuis Paris. En raison de l'insertion de certains spécimens dans les circuits économiques des singularités, Belon du Mans peut également les observer dans les lieux dédiés à leur collection comme les cabinets de curiosité. Outre la carapace de tatou « commune en plusieurs cabinets », la beauté du bec du toucan, animal inconnu des Anciens, « fait qu'on en voit ja [déjà] plusieurs par les cabinets des hommes curieux des choses nouvelles » (Belon du Mans 1555a, 184). Belon n'est d'ailleurs pas le seul à rendre compte de la diffusion des becs de toucan comme objets de collection, puisqu'ils sont évoqués par son contemporain André Thevet, qui a tiré de son court passage au Brésil en 1555, un traité publié en 1557 et intitulé *Les Singularitez de la France Antarctique* (Smith 2007). Le royaume de France, et en particulier sa capitale Paris, deviennent un lieu d'approvisionnement en becs de toucans brésiliens pour les amateurs d'histoire naturelle en Europe. Conrad Gessner, dans un passage sur le toucan inclus dans son traité sur les oiseaux, cite les passages que lui consacrent Belon et Thevet, et indique avoir reçu un spécimen par l'intermédiaire d'un contact parisien, Giovanni Ferreiro (Durkan 1980 ; Kusakawa 2010). L'accès à ces cabinets permet à Belon d'exercer son art de l'observation sur les spécimens. Ainsi, toujours au sujet du bec du toucan, il mentionne qu'il « est le seul entre tous ceux qu'ayons observez, à qui n'ayons veu conduicts pour odorer » (Belon du Mans 1555a, 184).

Toutefois, l'indispensable médiation commerciale entraîne une forme de dépendance à l'égard de ses acteurs, qui nuance les développements historiographiques récents présentant parfois de manière trop irénique les relations entre logiques savantes et commerciales et entre acteurs du monde érudit et du négoce (Smith et Findlen 2002). Belon précise qu'en dehors de ce qu'il a pu observer au cours de ses voyages, il ne peut décrire que les spécimens jugés dignes d'être ramenés du fait de leur rentabilité, spécimens dont il n'a alors qu'une connaissance parcellaire. La « commodification » de la faune et de la flore américaines conduit précisément à sa fragmentation afin de permettre son transport, sa diffusion et sa vente. Les logiques commerciales et matérielles qui président au

11 Cette question des « commodités » fait l'objet de nombreux développements depuis Appadurai, 1986. Pour certaines applications liées au commerce des plantes, voir Blais et Markovits 2019.

12 Il note que les mouettes sont appelées « Mauves » par ceux du Havre et de Dieppe ou compare la Mer Rouge à un « canal estroit, non plus large que Seine entre Havrefleur et Hondelfleur » (Belon du Mans 1554, fl. 52, 24v.).

transport de ces commodités imposent leur propre critère de sélection, comme il le note au sujet des « merles du Brésil » :

Ceux qui font le trafic de marchandises es terres neusves, ne perdent les occasions de recouvrer les singularitez, qu'ils pretendent vendre par deca. Car mesmement ne pouvants apporter les oyseaux de ce país là en vie dedens leur vaisseau, les escorchent pour en avoir les peaux : & principalement ceux qui font de plus belles couleurs. (Belon du Mans 1555a, 319)

La disponibilité de ces « peaux toutes entieres » permet aux lecteurs de les rapprocher du « portrait » qu'en donne Belon « aussi parfait, que si l'oyseau estoit plain de vie ». La représentation vient ici animer, revivifier et suppléer au seul fragment disponible. S'il ne renonce donc pas à donner une représentation iconographique complète du merle du Brésil – comme pour le tatou – il en est autrement pour d'autres espèces. Pour la « scie de mer » qui « vient des Indes et de la grande mer du Bresil », seule sa « corne » est représentée, puisque « les marchans qui y vont et viennent n'en ont autre cognoissance » que de cette « partie d'iceluy » (Belon du Mans 1555b, 58). Quant au toucan, il est illustré uniquement par son bec, rapporté par « ceux qui naviguent aux terres neusves » pour les « vendre aux marchands » (Belon du Mans 1555a, 184) qui ensuite le commercialisent comme singularités auprès des collectionneurs. Pour tous ces cas, les morceaux de la faune et de la flore américaines constituent des fragments qui ne permettent pas la reconstitution d'un tout.

À partir de ces différents matériaux, Belon peut aussi transmettre des savoirs sur les sociétés américaines : au sujet des perroquets, le voyageur manceau renvoie à l'habileté des Tupinamba et à leurs talents d'archers pour tuer ces oiseaux sans leur infliger de blessures qui nuiraient à leur état général de conservation :

Les sauvages du Bresil, qui ont grande industrie à bien tirer de l'arc, ont les fleches moult longues, au bout desquelles ils mettent un bourlet de cotton, à fin que tirants aux Papegaux ils les abbatent sans les navrer. (Belon du Mans 1555a, 297)

L'association entre le tir à l'arc et les populations « sauvages » des côtes du Brésil explique que cette arme soit un autre fragment américain inséré dans le circuit des singularités et des objets à collectionner. Dans maintes représentations de ces peuples, l'arc constitue un élément incontournable de leur figuration, comme dans le *Recueil des habits* de 1562. Plus largement, à l'instar du tatou, l'arc devient peu à peu un symbole général de l'Amérique, et les allégories de celles-ci la représentent souvent sous les traits d'une femme ornée de plumes et vêtue d'un arc (Marrache-Gouraud 2016). La corrélation entre arc et Brésil s'observe également dans les écrits où l'espace américain n'est pas le centre du discours, mais où il est convoqué en passant. Ainsi, dans ses *Observations*, alors que Belon du Mans évoque les archers arabes et turcs, la référence aux arcs brésiliens affleure comme pour signifier qu'ils sont désormais devenus un point de comparaison

incontournable quand on évoque cet objet : « tous les susditctz arcs n'ont que faire des bracieres, ne de gands, comme ont les Anglois, & ceux du Bresil » (Belon du Mans 1554, 148v.). Ainsi, l'arc des peuples amérindiens s'est déjà constitué comme un objet emblématique et permet d'intégrer un morceau d'Amérique aux répertoires des exemples canoniques, même dans un texte qui traite plus particulièrement de l'Orient. Ce genre d'exemples vient tempérer l'idée topique charriée depuis plus d'un siècle selon laquelle, au XVI^e siècle, les érudits européens – et plus notablement français – s'intéressent moins à l'Amérique qu'à l'Orient¹³. Ce lieu commun historiographique s'appuie en grande partie sur une recension des titres imprimés dont l'objet principal porte sur l'un ou l'autre de ces deux espaces, en oubliant que l'Amérique peut être convoquée, par l'intermédiaire d'un de ses fragments, dans les textes traitant de l'Orient.

La dépendance de l'érudite face aux réseaux marchands qu'implique la médiation commerciale des réalités américaines place le premier dans une position désavantageuse quant au contrôle du type de matériaux naturels à apporter. Elle souligne une possible dissociation dans la hiérarchie des intérêts et des compétences, entre le marchand soucieux de rentabiliser les opérations maritimes et le savant, seul capable de sélectionner les échantillons dignes de la curiosité érudite. En ouverture de son ouvrage sur l'Orient, dont le titre les *Observations de plusieurs singularitez* met en avant cette qualité distinctive de l'observateur avisé, Belon explique que le voyage en lui-même ne suffit pas à rendre capable le voyageur d'estimer ce qui est digne d'être observé. Il prend alors l'exemple de

ceux qui entreprennent un voyage loingtain en estrange pays pour leur affaire particulier, sont comunement plus curieux de chercher les choses necessaires pour mettre fin à leur deliberation, que d'employer leur temps à quelques autres observations, dont ils n'ont cognoissance : de laquelle chose il appert par le trafic d'un marchand, lequel combien qu'il ait fait plusieurs voyages en Indie, & Terre neuve, neantmoins n'ayant autre but que de bien employer son argent en achat de marchandise, ne se soucie d'acquérir infinies singularitez qu'un homme curieux pourroit bien observer. (Belon du Mans 1554, fls. 1-1v.)

Les intérêts des marchands étant d'abord mercantiles, ils passent à côté de « singularités » qu'ils jugent à première vue non rentables, et ainsi, « comme les hommes marchands ne font traffiq sinon des choses dont ils savent avoir delivrance, aussi maintes choses demeurent ignorées, pour n'estre en usage » (Belon du Mans 1558, fl. 59v.). Faire des observations requiert certaines compétences et certaines aptitudes – « les choses memorables doivent estre fort bien considérées avant que d'en faire certain jugement » – dont se prévaut Belon. La curiosité, valeur souvent décriée dans la culture de la Renaissance, doit savoir être proprement cultivée et orientée par le voyageur pour être

13 Le caractère extrêmement répandu d'une telle affirmation rend caduc toute tentative d'en dresser une liste exhaustive. Elle prend corps, notamment pour le cas français, à partir du livre d'Atkinson (1935).

source de savoir (Gomez-Géraud 2013). Belon rend compte des stratégies élaborées par les naturalistes de son temps pour compenser cette dépendance. Ceux-ci organisent eux-mêmes des campagnes de collecte botanique et naturaliste sur le terrain (Egmond 2018) – avec le projet, rarement matérialisé au XVI^e siècle, d'effectuer des voyages ultra-marins pour identifier les éléments dignes d'être rapportés¹⁴ – et tissent des réseaux de correspondance permettant l'échange et la ventilation des échantillons prélevés entre différents espaces complémentaires (Pinon 2002 ; Egmond 2007 ; Deslile 2008). Cette curiosité partagée par les naturalistes avertis doit, chez Belon, avant tout permettre d'identifier des singularités qui peuvent demeurer à l'état de fragments, puisque l'établissement d'un répertoire systématique de la faune et flore du monde ne constitue pas l'objet de ses écrits. Ce programme d'une encyclopédie de la nature élargie aux nouvelles dimensions du monde n'est cependant intellectuellement et matériellement envisageable que par le passage à la constitution épistémologique de la notion de *specimen* – qui ne s'élabore que progressivement au cours de l'époque moderne – qui permet d'envisager un recensement systématique et ordonné des espèces végétales et animales (Pépy 2015). Pour l'Europe du XVI^e siècle – et plus particulièrement le royaume de France – un tel projet cohérent bute sur la contingence des connexions établies avec les lointains.

Nommer et localiser les réalités américaines

La dépendance de Belon à l'égard des milieux marchands explique aussi les limites du savoir dont dispose l'érudit face à ces échantillons américains. Cette dépendance est d'abord linguistique, puisque le savant doit s'en remettre à ceux qui transportent ces commodités pour nommer les plantes et les animaux auparavant inconnus. En ouverture des *Observations*, Belon justifie de conserver les noms étrangers pour les objets ou spécimens étrangers :

car une nation arrivant en un lieu ou elle trouve quelque chose qui n'a point de nom propre en sa langue n'ayant l'autorité d'en pouvoir inventer un, a bien liberté d'emprunter le nom des étrangers pour s'en servir. Tout ainsi comme nous faisons des animaux & drogues qui sont apportées des indes, lesquelz nous nommons des mesmes noms qu'elles ont apporté de leur pays, comme apert par une petite beste apportée du Bresil qu'ilz ont nommée Tatou. (Belon du Mans 1554, 5v.)

Le « ilz » qui donne son nom au tatou n'est pas ici tout à fait explicite et se réfère sans doute aux populations brésiliennes, mais l'information sur ce nom de tatou provient de ceux qui « ont apporté » sa carapace depuis le Brésil jusqu'en Europe, à savoir les navigateurs et les marchands. Cet emprunt onomastique auprès des informateurs qui transportent les fragments américains apparaît également pour l'oiseau que Belon nomme la

14 On cite souvent « l'expédition » de Francisco Hernández au Mexique entre 1571-1576 comme l'une des premières expéditions botaniques en Amérique, même s'il convient de ne pas plaquer de manière trop rapide cette mission avec les expéditions scientifiques du XVIII^e siècle (Pardo-Tomás 2017).

« pie du Brésil » – probablement un *Cacicus cela* présent en Amérique du Sud (Teixeira et Papavero 2014, 62) –, pour laquelle Belon confesse :

Nayants autorité suffisante de pouvoir imposer le nom François à un oyseau estrange, qui n'en auroit aucun, à semblé estre assez, de luy laisser celuy qu'avons ouy exprimer à ceux qui le nous ont apporté, lesquels le nomment Pie de Bresil. (Belon du Mans 1555a, 292)

Le naturaliste manceau met certes en avant son expérience personnelle et sensorielle – « avons ouy exprimer » – tout en reconnaissant sa dépendance à l'égard de « ceux qui le nous ont apporté ». Cette dépendance onomastique se trahit également quant à la difficile identification des lieux d'origine de certaines espèces en raison de l'instabilité des référents toponymiques, notamment pour les espaces lointains. Dans le chapitre consacré aux différentes « poules » (les gallinacées en général), Belon propose deux sections consacrées aux « poulles de la Guinée » (la pintade) et au « coq d'Inde » (le dindon). Pour la première, le naturaliste rend compte de l'importante diffusion de ce volatile africain dans la France dès la fin du XV^e siècle, et l'explique à nouveau par les connexions marchandes :

Tout ainsi comme la Guinee est un païs, dont les marchands ont commencé à apporter plusieurs marchandises, qui estoient auparavant incongeuës à noz François, aussi sans leur navigation, les Poulles de ce païs là estoient incogneuës, n'eust esté qu'ils les ont fait passer par la mer, qui maintenant sont déjà si frequentes es maisons des grands seigneurs en noz contrees, qu'elles nous en sont communes. (Belon du Mans 1555a, 246)

En raison du lieu d'origine de ces volatiles que leur nom indique, Belon estime que les « poulles de Guinée » n'ont pas pu être connues des auteurs antiques et ne correspondent donc pas à certaines espèces décrites dans les traités naturalistes de l'Antiquité. Si différents auteurs romains (Varron, Pline, Columelle) parlent d'une poule africaine ou numidique, il ne peut s'agir de celle de Guinée puisque les termes d'Afrique et de Numidie étaient, selon Belon, réservés à l'Afrique du Nord, alors que la Guinée renvoie à un espace atlantique africain beaucoup plus méridional. Or, les Romains ne naviguant que dans la « mer mediterrane » et, à de rares exceptions, « hors du destroit de Gibraltar » : ils n'ont pu se rendre jusqu'en Guinée, à la différence de ses contemporains :

[...] aussi maintenant les Portugalois & Normans, ou autres habitans es contrees de la mer Oceane, hantent plus l'autre orée d'Afrique, qui est Guinee [...] Parquoy ce n'est merveille si de telles Poulles Africaines sont déjà plus communes en nostre France qu'en Italie. (Belon du Mans 1555a, 248)

Cette situation distingue cette « poule de Guinée » du « coq d'Inde » qui la suit dans l'ordre du livre, et que Belon identifie cette fois à une espèce connue depuis l'Antiquité, notamment en raison de cette appellation géographique. Or, le naturaliste donne bien à voir dans son illustration un oiseau strictement américain, le dindon ; la confusion

découlant de l'ambiguïté toponymique que recouvre le terme d'Inde au XVI^e siècle, qui renvoie potentiellement à une multiplicité de lieux, dont les Indes américaines. L'introduction et la dissémination relativement rapide du dindon en Europe, après la « découverte » américaine, ont pu participer à brouiller l'identification géographique de son origine, après qu'il a subi une série d'opérations de délocalisation/relocalisation successives. L'attribution du nom d'une espèce ou d'un bien à son origine géographique entraîne ici une difficulté quand le signifiant est porteur d'une multiplicité de signifiés. Dans cette histoire de volatiles de basse cour, c'est bien la pintade (la « poule de Guinée ») qui était connue dès l'Antiquité, même si elle fut « redécouverte » au XV^e siècle quand les marchands européens abordent les côtes atlantiques africaines, à l'inverse du dindon (« le coq d'Inde ») que Belon identifie de manière erronée à la poule numidienne des Anciens.

Une telle confusion rend compte de l'instabilité des référents spatiaux mobilisés pour les lointains. À plusieurs reprises, Belon associe d'ailleurs des espaces appartenant à des entités géographiques différentes, mais qui renvoient alors à une catégorie mouvante et plastique des espaces « inconnus » ou récemment entrés à la connaissance des Européens. Ainsi, les termes d'« Inde », de « terres neuves », de « Bresil » ou de « Guinée » peuvent se retrouver juxtaposés, renvoyant parfois à la distribution multi-continentale de certaines espèces animales, mais trahissant plutôt la difficulté de séparer exactement le lieu d'origine de vie des espèces et les espaces par lesquels elles ont transité avant d'arriver en Europe. Pour le tatou, Belon laisse penser qu'il est apporté « de la terre neuve », mais aussi de « Guinée » ; or, l'espèce américaine n'existait pas en Afrique, et cette mention renvoie peut-être au passage par les côtes africaines des navires portugais ou français de retour du Brésil. Ainsi, ces fragments américains se chargent de nouvelles significations dans chaque lieu où ils transitent. L'association entre la Guinée et l'Amérique se retrouve fréquemment sous la plume d'autres auteurs, comme chez Bernard de Palissy, potier et savant, qui, décrivant certaines coquilles, les rapproche de celles qui sont transportées « par le moyen des nautonniers [marins], qui en apportent bien souvent des Indes et de la Guinée » (Palissy 1580, 226). De telles associations géographiques invitent à rester prudent sur la possibilité d'identifier, mais surtout d'isoler, les matériaux « américains » d'un ensemble plus vaste en provenance de lieux jugés lointains et encore méconnus.

De tels chevauchements et indistinctions toponymiques se retrouvent par exemple dans les catalogues, inventaires et descriptions des cabinets de curiosité, rendant parfois impossible l'attribution exacte d'un item à un artefact précis et localisé (Keating et Markey 2011). Dans la liste de 1561 des « joyaux » possédés par la couronne, de nombreux objets reçoivent le qualificatif générique d'« Inde »¹⁵, terme également utilisé par le

15 Lacroix 1856. Parmi les dizaines de mentions : « Ung petit vase d'une noix d'Inde » (204) ; « une noix d'Inde, garnie d'argent doré » (277) ; « une croix garnie de diamantz et rubiz, façon d'Inde » (449), « ung carquan façon d'Inde, garny de rubiz et petites meschantes perles » (526).

bibliophile parisien Claude Dupuy lorsqu'il décrit les collections du magistrat Henri de Mesmes à un correspondant italien :

[...] en ce [...] cabinet sont infinies singularitez d'or et d'argent, de crystal, diverses pierre rares, habillemens et armes des Indes et autre pais estranges. (Dupuy et Pinelli 2001, 30)

En, 1566, le poète André de Rivaudeau publie un hymne à Marie Tiraqueau, où il chante les louanges de la demeure de son père située à Fontenay-le-Comte. Une quarantaine de vers se consacre à décrire les collections de la résidence, en débutant par l'évocation d'une riche bibliothèque, puis en listant une multitude d'autres objets, dont divers spécimens exotiques entre faune (« lizzard du Bresil ») et flore (« fruitz des arbres estrangers / rapportés de si loing »), et objets :

Loeuf d'Atrusche et les habits sauvages
 Composés dextrement de petits cartilages,
 De racines, d'escorce, et leurs velus chapeaux,
 Leurs brayes, leurs tapis, et leurs panaches beaux,
 Que tu as arrangés en ceste chambre ornee,
 Ou tu tiens, Tiraqueau, le Perou et Guinée.
 Je chanteray l'honneur du Bol Armenien,
 Et les rares thresors du terroir Indien.
 (Rivaudeau 1566, 149-152)

Outre qu'il renseigne sur la diversité des fragments des lointains qui composent les cabinets physiques et idéaux de la Renaissance, ce poème montre comment, dans ces collections, les référents géographiques des objets collectés et inventoriés se déploient autour d'un nombre limité de toponymes génériques, tels que « Inde », « Pérou », « Brésil » ou « Guinée ». Cette réalité invite à nuancer l'assertion selon laquelle le développement de cette culture de la curiosité en Europe s'articule à celui d'une vision ethnographique attentive à la singularité de chaque culture humaine. Ajouter le qualificatif « d'Inde » demeure une des manières les plus communes de définir la provenance de quelque chose d'étranger (Tuttle 1976). Cette attitude témoigne plutôt d'un rapport ambivalent de la volonté de collecte des choses du monde, tout en participant à la construction d'une vision interchangeable des lointains. En confluant vers l'Europe, les objets venus d'une grande partie du monde deviennent des « biens globaux », où ils font l'objet de nouvelles procédures de signification permettant leur intégration dans le contexte européen (Keating et Markey 2011, 287). Ce type de processus cognitifs et épistémologiques explique également la capacité conférée à certains matériaux américains pour signifier l'ensemble de l'Amérique, alors qu'ils ne constituent que quelques fragments de ses réalités multiples. Ainsi, dans le poème de Rivaudeau, le cabinet de Tiraqueau lui permet de tenir (« tu tiens ») tout entier le « Perou » – qui renvoie alors à une grande partie de l'Amérique du Sud – à partir d'une possession limitée d'objets en provenance de différents recoins de l'Amérique.

Au cours du XVI^e siècle, la connaissance de l'Amérique dans le royaume de France passe par de multiples supports à la fois scripturaux, iconographiques et matériels. Si la présence physique du Nouveau Monde reste limitée dans son ampleur, elle n'en imprime pas moins sa marque sur certains territoires et s'impose pour certains individus comme une médiation dans la production de savoirs à son sujet. En 1556, à Poitiers, paraît un ouvrage composite et anonyme intitulé *Les discours non plus melancholiques que divers*. Dans un chapitre consacré à la fabrication du sucre, l'auteur – probablement le mathématicien et érudit Élie Vinet (Zaercher 2006) – rapporte l'arrivée sur le territoire du royaume de ce précieux aliment :

Les marchans nous apportent quelques fois de ces Cannes pour nouveauté a Rouan, a la Rochelle, & ailleurs non de Madeira seulement, mais aussi de plusieurs autres lieux des pais chauds. (*Discours non plus melanoliques que divers* 1556, 56)

À nouveau, les marchands jouent un rôle primordial dans l'introduction de fragments des lointains, grâce à ce sucre vendu comme une « nouveauté » provenant de Madère, mais aussi d'autres lieux de production comme Sao Tomé dans le golfe de Guinée, et peut-être déjà le Brésil ou les Antilles espagnoles. Grâce à cette arrivée d'une denrée exotique jusqu'aux ports du royaume, Vinet enjoint ses compatriotes à faire l'expérience sensible de ces mondes nouveaux, dès lors qu'ils peuvent « voir & gouter sans sortir de France » un morceau des lointains.

Sources

- BELON DU MANS, Pierre. 1553. *De arboribus coniferis, resiniferis, etc.* Paris : Guillaume Cavellat.
- BELON DU MANS, Pierre. 1554. *Les Observations de plusieurs singularitez & choses memorables, trouvées en Grece, Asie, Judée, Egypte, Arabie, & autres pays estranges, redigées en trois livres.* Paris: Guillaume Cavellat & Gilles Corrozet.
- BELON DU MANS, Pierre. 1555a. *L'Histoire de la nature des oyseaux, avec leurs descriptions, & naïfs portraits retirez du naturel.* Paris : Guillaume Cavellat et Gilles Corrozet.
- BELON DU MANS, Pierre. 1555b. *La nature et diversité des poissons.* Paris : Charles Estienne.
- BELON DU MANS, Pierre. 1558. *Les Remonstrances sur le default du labour & culture des plantes, & de la cognoissance d'icelles. Contenant, la maniere d'affranchir & apprivoiser les arbres sauvages.* Paris : Guillaume Cavellat.
- DESPREZ, François. 1564. *Recueil de la diversité des habits, qui sont de present en usage, tant es pays d'Europe, Asie, Affrique, & Iles sauvages.* Paris : Richard Breton.
- Discours non plus melanoliques que divers.* 1556. Poitiers : Enguilbert de Marnef.
- DUPUY, Claude, et Gian Vincenzo Pinelli. 2001. *Une correspondance entre deux humanistes*, édition de Anna Maria Raugei. Florence : L. S. Olschki.

Letters and Papers, Foreign and Domestic, Henry VIII, Vol. 7, 1534. 1883. ed. James Gairdner. London : Her Majesty's Stationery Office.

PALISSY, Bernard de. 1580. *Discours admirables, de la nature des eaux et fontaines tant naturelles qu'artificielles, des métaux, des sels et salines, des pierres, des terres, du feu et des esmaux*. Paris : Martin le Jeune.

RIVEAUDEAU, André de. 1566. *Les œuvres d'Andre de Rivaudeau gentilhomme du Bas Poitou*. Poitiers: Nicolas Logeroys.

Bibliographie

ALLAIRE, Bernard. 1999. *Pelleteries, manchons et chapeaux de castor. Les fourrures nord-américaines à Paris, 1500-1632*. Paris, Sillery: PUPS et Presses du Septentrion.

ALLAIRE, Bernard. 2008. *Crépuscules ultramontains : marchands italiens et grand commerce à Bordeaux au XVI^e siècle*. Pessac : Presses Universitaires de Bordeaux.

APPADURAI, Arjun, ed. 1986. *The Social Life of Things. Commodities in Cultural Perspective*. Cambridge : Cambridge University Press.

ASÚA, Miguel et Roger French. 2005. *A New World of Animals. Early Modern Europeans on the Creatures of Iberian America*. Aldershot: Ashgate.

ATKINSON, Geoffroy. 1935. *Les nouveaux horizons de la Renaissance française*. Genève : Droz.

BARSI, Monica. 2011. *L'énigme de la chronique de Pierre Belon. Avec édition critique du manuscrit Arsenal 4651*. Milan : Edizioni Universitarie di Lettere Economia Diritto.

BECK, Bernard. 2000. « Les Italiens et la mer. Marins et cartographes au service de la Normandie au XVI^e siècle ». *Cahiers d'Annales de Normandie* 29 : 129-42. <https://doi.org/10.3406/annor.2000.2351>.

BERNARD, Jacques. 1968. *Navires et gens de mer à Bordeaux (vers 1400-vers 1550)*. Paris : SEVPEN.

BEUSTERIEN, John. 2020. *Transoceanic Animals as Spectacle in Early Modern Spain*. Amsterdam : Amsterdam University Press.

BLAIS, Hélène, et Raul Markovits. 2019. « Introduction. Le commerce des plantes, XVI^e-XX^e siècle ». *Revue d'Histoire moderne et contemporaine* 66 (3) : 7-23.

BONNICHON, Philippe. 2011. « France et Brésil : apports réciproques aux XVI^e et XVII^e siècles ». *Mémoires de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Touraine* 24 : 9-25.

BOTTIN, Jacques. 1995. « La redistribution des produits américains par les réseaux marchands rouennais (1550-1620) ». Dans *Dans le sillage de Colomb : l'Europe du Ponant et la découverte du Nouveau Monde, 1450-1650*, sous la direction de Jean-Pierre Sánchez, 27-40. Rennes : PUR.

BOURGUET, Marie-Noëlle et Pierre-Yves Lacour. 2015. « Les mondes naturalistes : Europe (1530-1802) ». Dans *Histoire des sciences et des savoirs*, t. 1, *De la Renaissance aux Lumières*, sous la direction de Stéphane Van Damme, 254-82. Paris : Seuil.

BRETTAHAUER, Isabelle, Christophe Maneuvrier, et Michel Daeffler. 2019. « Les importations de bois de Brésil en Normandie dans la première moitié du XVI^e siècle ». *Revista Portuguesa de História* 49 : 189-213.

- BRUMONT, Francis. 2018. « Les Normands à Terre-Neuve au XVI^e siècle ». *Annales de Normandie* 68 (2) : 35-60. <https://doi.org/10.3917/annor.682.0035>.
- BRUNELLE, Gayle K. 1991. *The New World Merchants of Rouen, 1559-1630*. Ann Arbor : Edwards brothers.
- BUONO, Amy J. 2016. « Representing the Tupinambà and the Brazilwood Trade in Sixteenth-Century Rouen ». Dans *Cultural Exchanges between Brazil and France*, sous la direction de Regina R. Felix et Scott D. Juall, 19-34. West Lafayette : Purdue University Press.
- CEARD, Jean. 1977. *La nature et ses prodiges : l'insolite au XVI^e siècle*. Genève : Droz.
- COORNAERT, Émile. 1961. *Les Français et le commerce international à Anvers, fin XV^e-XVI^e siècles*. Paris : Michel Rivière et Cie.
- DAVIES, Surekha. 2012. « Depictions of Brazilians on French Maps, 1542-1555 ». *The Historical Journal* 55 (2) : 317-48.
- DELAUNAY, Paul. 1926. *L'aventureuse existence de Pierre Belon du Mans*. Paris : Edouard Champion.
- DELISLE, Candice. 2008. « Accessing nature, circulating knowledge : Conrad Gessner's correspondence networks and his medical and naturalist practices ». *History of Universities* 23 : 35-58.
- DURKAN, John. 1980. « Giovanni Ferrerio, Gesner and French Affairs ». *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance* 42 (2) : 349-60.
- EGMOND, Florike. 2007. « A European Community of Scholars. Exchange and Friendship among Early Modern Natural Historians ». Dans *Finding Europe. Discourses on the Margins, Communities, Images, ca. 13th-ca. 18th*, sous la direction de Anthony Molho, Diogo Ramada Curto et Niki Koniordos, 159-83. New-York : Berghahn Books.
- EGMOND, Florike. 2018. « Into the Wild : Botanical Fieldwork in the Sixteenth Century ». Dans *Naturalists in the Field. Collecting, Recording and Preserving the Natural World from the Fifteenth to the Twenty-First Century*, sous la direction de Arthur MacGregor, 166-211. Leyden : Brill.
- FINDLEN, Paula. 2006. « Natural History ». Dans *The Cambridge History of Science*, vol. III : *Early Modern Science*, sous la direction de Katharine Park et Lorraine Daston, 435-58. Cambridge : Cambridge University Press.
- GEORGE, Wilma. 1985. « Alive or Dead: Zoological collections in the Seventeenth Century ». Dans *The Origins of Museums: the Cabinet of Curiosities in Sixteenth- and Seventeenth-Century Europe*, sous la direction de Oliver Impey et Arthur MacGregor, 179-87. Oxford : Clarendon Press.
- GERRISTEN, Anne, et Giorgo Riello, ed. 2016. *The Global Lives of Things. The Material Culture of Early Modern Age, 1400-1800*. London : Routledge.
- GLARDON, Philippe. 2006. « L'histoire naturelle du XVI^e siècle : historiographie, méthodologie et perspectives ». *Gesnerus* 63 : 280-98.
- GOMEZ-GERAUD, Marie-Christine. 2013. « La curiosité, qualité du voyageur ? Succincte enquête sur la littérature viatique du XVI^e siècle ». *Camena* 15 : 1-10.
- GUENIN, Eugène. 1901. *Ango et ses pilotes d'après des documents inédits*. Paris : Prudhomme.

- GUILLOREL, Eva. 2018. « Saint-Malo et le Canada au XVI^e siècle : la puissance de l'oubli ». *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest* 125 (3) : 169-94.
- HORODOWICH, Elizabeth, et Lia Markey, ed. 2017. *The New World in Early Modern Italy, 1492-1750*. Cambridge : Cambridge University Press.
- JORDAN-GSCHWEND, Annemarie, et A. Pérez de Tuleda. 2010. « Luxury goods for royal collectors: exotica, princely gifts and rare animals exchanged between the Iberian Courts and Central Europe in the Renaissance (1560-1612) ». *Jahrbuch des Kunsthistorischen Museum Wien* 3: 1-128.
- JULIEN, Charles André. 1948. *Les voyages de découverte et les premiers établissements : XV^e-XVI^e siècles*. Paris : Presses Universitaires de France.
- KEATING, Jessica et Lia Markey. 2011. « 'Indian' objects in Medici and Austrian-Habsburg inventories. A case of the sixteenth-century term ». *Journal of the History of Collections* 23 (2) : 283-300.
- KUSUKAWA, Sachiko. 2010. « The sources of Gessner's pictures for the *Historia animalium* ». *Annals of Science* 67 (3) : 303-28.
- KUSUKAWA, Sachiko. 2011. *Picturing the Book of Nature : Image, Text, and Argument in Sixteenth-Century Human Anatomy and Medical Botany*. Chicago : University of Chicago Press.
- LACOUR, Pierre-Yves. 2014. *La République naturaliste : collections d'histoire naturelle et Révolution française (1789-1804)*. Paris : Publications scientifiques du Muséum national d'histoire naturelle.
- LACROIX, Paul. 1856. « Inventaire des bijoux de la Couronne de France en 1560 ». *Revue universelle des arts* 2, no. 2 et no. 3 : t. 3, 334-350 et t. 4, 445-456 et 518-536.
- MARRACHE-GOURAUD, Myriam. 2016. « La plume des Amériques en son histoire allégorique ». Dans *S'exprimer autrement : poétique et enjeux de l'allégorie à l'âge classique*, sous la direction de Marie-Christine Pioffet et Anne-Elisabeth Spica, 253-70. Tübingen : Verlag GmbH & Co.
- MARTIN, Marguerite, et Maud Villeret, ed. 2018. *La diffusion des produits ultramarins en Europe, XVI^e-XVIII^e siècles*. Rennes : PUR.
- MARTIN, Pierre. 2005. « Des tatous et des hommes ». Dans *Texte/Image – Nouveaux problèmes*, sous la direction de Henri Scepi et Liliane Louvel, 119-150. Rennes : PUR.
- MASSE, Vincent. 2006. « La faune, la flore et les richesses minérales de l'Amérique selon quelques écrits de langue française, 1550-1560 ». *Moyen Français* 59 : 69-97.
- MASSE, Vincent. 2009. « Sublimés des Nouveaux Mondes – Évocation des lieux de l'expansion européenne dans les imprimés français, des origines à 1560 ». PhD diss., University of Toronto.
- MATOS, Luís de. 1952. *Les Portugais en France au XVI^e siècle. Études et documents*. Coimbra: Por ordem da Universidade.
- MOLLAT, Michel. 1977. *Études d'Histoire maritime (1938-1975)*. Turin: Bottega d'Erasmus.
- PARDO-TOMAS, José, et Elisa Andretta. 2017. « Il mondo secondo Andrés Laguna (1511?-1559): il Dioscorides spagnolo tra storia naturale e politica ». *Rivista Storica Italiana* 129 (2) : 417-56.

- PARDO-TOMAS, José. 2017. « Médecine et histoire naturelle. Francisco Hernández au Mexique ou le médecin voyageur comme historien de la nature du Nouveau Monde, 1570-1577 ». *Histoire, médecine et santé* 11 : 77-97.
- PARESIS, Isabelle. 2006. « Images de l'autre vêtu à la Renaissance. Le recueil d'habits de François Desprez (1562-1567) ». *Le Journal de la Renaissance* 4 : 25-55.
- PEPY, Emilie-Anne. 2015. « Décirer, nommer, ordonner. Enjeux et pratiques de l'inventaire botanique au XVIII^e siècle ». *Études rurales* 195 : 27-42.
- PERRONE-MOISÉS, Beatriz. 2008. « L'alliance normando-tupi au XVI^e siècle: la célébration de Rouen ». *Journal de la société des américanistes* 94 (1): 45-64.
- PINON, Laurent. 2002. « Clématite bleue contre poissons séchés. Sept lettres inédites d'Ippolito Salviani à Ulisse Aldrovandi ». *Mélanges de l'École française de Rome* 114 (2) : 477-92.
- SAUPIN, Guy, et Jean-Philippe Priotti, ed. 2008. *Le commerce atlantique franco-espagnol. Acteurs, négoce, ports (XV^e-XVIII^e siècles)*. Rennes : PUR.
- SCHNAPPER, Antoine 1988. *Le géant, la licorne, la tulipe. Collections françaises au XVII^e siècle*. Paris : Flammarion.
- SEGUIN, Marc. 1999. « Les Saintongeais des "Isles" et le monde atlantique au XVI^e siècle ». Dans *D'un rivage à l'autre, ville et protestantisme aux XVI^e et XVII^e siècles*, sous la direction de G. Martinière, D. Poton et F. Souty, 87-99. Paris, Poitiers et La Rochelle : Imprimerie Nationale.
- SHELTON, Anthony Alan. 1994. « Cabinets of Transgression: Renaissance Collections and the Incorporation of the New World ». Dans *The Cultures of Collecting*, sous la direction de J. Elsner et R. Cardinal, 177-203. Cambridge: Harvard University Press.
- SMITH, Paul. J. 2007. « On Toucans and Hornbills: Readings in Early Modern Ornithology from Belon to Buffon ». Dans *Early Modern Zoology: The Construction of Animals in Science, Literature and the Visual Arts*, sous la direction de Karl A. E. Enenkel et Paul J. Smith, 75-119. Leyden, Boston : Brill.
- SMITH, P. H., et Paula Findlen, ed. 2002. *Merchants & Marvels. Commerce, Science, and Art in Early Modern Europe*. New York : Routledge.
- SZELIGA, Dorota. 2003. « L'expérience de navigateur source d'inspiration poétique à travers quelques chants royaux présentés par Jean Parmentier aux Puys de Rouen et de Dieppe ». Dans *Première poésie française de la Renaissance : autour des Puys poétiques normands, 1480-1550*, sous la direction de Jean-Claude Arnould et T. Mantovani, 265-79. Paris: Honoré Champion.
- TEIXERA, Martins, et Nelson Papavero. 2014. « Os animais do Brasil nas Obras de Pierre Belon (1517-1564) ». *Arquivos de Zoologia* 45 (3) : 45-94. <https://doi.org/10.11606/issn.2176-7793.v45i3p45-94>.
- TOULOUSE, Sarah. 2007. « Marine Cartography and Navigation in Renaissance France ». Dans *The History of Cartography*, t. 3, *Cartography in the European Renaissance*, sous la direction de David Woodward, 1550-1568. Chicago : Chicago University Press.
- TROCMÉ, Étienne, et Marcel Delafosse. 1952. *Le commerce rochelais de la fin du XV^e siècle au début du XVIII^e siècle*. Paris: Armand Colin.

- TURGEON, Laurier. 2019. *Une histoire de la Nouvelle-France : Français et Amérindiens au XVI^e siècle*. Paris : Belin.
- TUTTLE, Edward F. 1976. « Borrowing Versus Semantic Shift: New World Nomenclature in European Languages ». Dans *First Images of America. The Impact of the New World on the Old*, sous la direction de Fredi Chiapelli, t. 2, 595-611. Berkeley, London : University of California Press.
- VAN DUZER, Chet. 2015. *The World for a King. Pierre Desceliers' World Map of 1550*. London : British Library.
- VIDAL, Cécile, et Gilles Havard. 2014. *Histoire de l'Amérique française*. Paris : Flammarion.
- VIDAL, Laurent. 2000. « La présence française dans le Brésil colonial du XVI^e siècle ». *Cahiers des Amériques latines* 34 : 17-38.
- WERNER, Thomas, et Johan Verbeckmoes, 2015. « The Southern Netherlands as a Center of Global Knowledge Concerning the Iberian Empires in the Sixteenth and Early Seventeenth Centuries ». Dans *Embattled Territory: The Circulation of Knowledge in the Spanish Netherlands* sous la direction de Sven Dupré et al., 161-98. Gand : Academia Press.
- WINTROUB, Michael. 2001. « L'ordre du rituel et l'ordre des choses: l'entrée royale d'Henri II à Rouen (1550) ». *Annales. Histoire, Sciences Sociales* 56 (2): 479-505.
- WINTROUB, Michael. 2017. *The Voyage of Thought: Navigating Across the Sixteenth-Century World*. Cambridge, New-York : Cambridge University Press.
- YAYA, I. 2008. « Wonders of America: the curiosity cabinet as a site of representation and knowledge ». *Journal of the History of Collections* 20: 173-188.
- ZAERCHER, Véronique. 2006. « L'écriture à "diverses mains" dans les *Discours non plus mélancolique que divers*. Étude comparative des procédés d'écriture ». Dans *Les grands jours de Rabelais en Poitou*, sous la direction de Marie-Luce Demonet et Stéphan Geonget, 342-57. Genève : Droz.